



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 21 août 2023 à 19h30 au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents :

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;	District 2
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;	District 4
Madame Caroline Desrosiers, conseillère;	District 5

Sont absents :

Madame Virginie Lupan, conseillère;	District 1
Madame Helen Morrison, conseillère;	District 3
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller	District 6

Formant quorum sous la présidence de madame Catherine Hamé, mairesse.

Est également présent monsieur Sylvain Michaudville, directeur général adjoint agissant par intérim

À 19 h 30, la mairesse déclare la séance ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE
d'adopter l'ordre du jour

Un amendement est proposé par **JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER** que deux (2) sujets soient ajoutés à l'ordre du jour

Un vote est demandé pour l'amendement

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Un vote est demandé pour l'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- 1.0** Ouverture de l'assemblée
- 2.0** Adoption de l'ordre du jour
- 3.0** Suivi des questions posées à la dernière assemblée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

- 4.0** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juillet 2023
- 5.0 Finances, Administration et Greffe**
 - 5.1 Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)
 - 5.2 Dépôt du rapport de dépenses au 31 juillet 2023
 - 5.3 MRC
 - 5.4 Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 600-2023
 - 5.5 Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 601-2023
 - 5.6 Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 602-2023
 - 5.7 Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 603-2023
- 6.0 Travaux publics et voirie**
 - 6.1 Aménagement de cases de stationnement
- 7.0 Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 7.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 487-01-2023 modifiant le règlement 487-2023 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale
 - 7.2 Entente intermunicipale - programmation de cours
 - 7.3 Aide financière ARLPHL
 - 7.4 Demande de subvention Programme Nouveaux Horizons
- 8.0 Urbanisme**
 - 8.1 Avis de motion, dépôt et adoption du second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les garages privés attenants
 - 8.2 Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 1001 sur les quais à usage public
 - 8.3 Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les conteneurs maritimes
 - 8.4 Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement régissant la construction 1003 – erreurs de numérotation
 - 8.5 Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 1004 afin d'abroger les articles 24 & 25
 - 8.6 Adoption du premier projet de règlement sur les PPCMOI
- 9.0 Sécurité publique et incendie**
 - Sans objet
- 10.0 Environnement**
 - 10.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 462-2023 abrogeant le règlement 462-2019 (et ses amendements) sur le comité consultatif d'environnement précisant les rôles et mandats des membres du CCE, les personnes ressources assignées d'office ainsi que la fréquence des réunions
 - 10.2 Appel d'offres pour les barrages
- 11.0 Divers**
 - 11.1 Mandat confié pour des services juridiques, traitement des plaintes
 - 11.2 Avis de motion du projet de règlement sur le PIIA – projet de lotissement
- 12.0** Correspondance
- 13.0** Période de questions
- 14.0** Levée de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

Madame la mairesse fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

4.0

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 4 juillet 2023

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

7908-08-23 4.1

D'adopter le procès-verbal du 4 juillet 2023

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller (n'exerce pas son droit de vote)

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7909-08-23 4.2

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juillet 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 10 juillet 2023

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le procès-verbal du 10 juillet 2023

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller (s'abstient)

SEULS LES CONSEILLERS PRÉSENTS À LA SÉANCE VISÉE PAR CETTE RÉOLUTION VOTENT.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

5.0

FINANCES, ADMINISTRATION ET GREFFE

7910-08-23 5.1

Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'accepter la liste des incompressibles au 31 juillet 2023 pour un montant 142 576,95\$ - chèques numéro 20538 à 20554, prélèvements bancaires numéros 2717 à 2738 et les dépôts directs numéros 1238 à 1246.

D'accepter la liste des déboursés au 31 juillet 2023 pour un montant de 237 256,04\$ - chèques numéros 20567 à 20584, et les dépôts directs numéros 1257 à 1306.

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7911-08-23 5.2

Dépôt du rapport des dépenses au 31 juillet 2023

Le rapport des dépenses au 31 juillet 2023 est déposé au conseil

7912-08-23 5.3

MRC

Madame la mairesse réfère au lien menant au procès-verbal de la dernière séance du conseil des maires de la MRC, au communiqué de presse et rappelle la date de la prochaine séance

7913-08-23 5.4

Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 600-2023

Le greffier par intérim dépose le certificat de la procédure d'enregistrement à la présente assemblée. Le nombre de signature n'étant pas atteint, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

7914-08-23 5.5

Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 601-2023

Le greffier par intérim dépose le certificat de la procédure d'enregistrement à la présente assemblée. Le nombre de signature n'étant pas atteint, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

7915-08-23 5.6

Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 602-2023

Le greffier par intérim dépose le certificat de la procédure d'enregistrement à la présente assemblée. Le nombre de signature n'étant pas atteint, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

7916-08-23 5.7

Dépôt du certificat de résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement numéro 603-2023

Le greffier par intérim dépose le certificat de la procédure d'enregistrement à la présente assemblée. Le nombre de signature n'étant pas atteint, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

6.0

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

7917-08-23 6.1

Aménagement de cases de stationnement

ATTENDU QUE le conseil est sensible aux accès universels aux installations de la Municipalité

ATTENDU la demande de l'organisme l'Amicale de revoir le nombre et l'emplacement des places de stationnement au centre communautaire pour personne à mobilité réduite et jeunes familles

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT,
CONSEILLER**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

D'aménager 2 cases de stationnement pour personne handicapée et une case de stationnement pour femme enceinte ou jeune famille au centre communautaire.

D'aménager 2 cases de stationnement pour personne handicapée au stationnement en face du 754 chemin de Sainte-Anne-des-Lacs

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.0

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7918-08-23 7.1

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 487-01-2023 modifiant le règlement 487-2023 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, conseiller, donne avis de motion du projet de règlement 487-01-2023 modifiant le règlement 487-2023 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, conseiller, dépose le projet de règlement 487-01-2023 modifiant le règlement 487-2023 afin de modifier les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale

7919-08-23 7.2

Entente intermunicipale concernant la programmation des cours

ATTENDU QUE plusieurs municipalités ont mis en commun leurs ressources afin d'offrir des services de loisirs et de cultures communs aux mêmes coûts que de leurs résidents.

ATTENDU le projet déposé aux présentes

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

De signer l'entente intermunicipale concernant la programmation de cours

Que la mairesse et la directrice générale sont autorisées à signer l'entente.

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7920-08-23 7.3

Aide financière ARLPHL

ATTENDU QU'une demande de financement a été soumise afin de soutenir l'accompagnement et l'intégration des personnes en situation de handicap dans notre camp de jour, dans nos activités estivales ou dans nos activités de loisir



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

ATTENDU QUE la Municipalité s'est vue attribuée un montant maximal de 5 760 \$

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De ratifier la demande de subvention;

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7921-08-23 7.4

Demande de subvention Programme Nouveaux Horizons

ATTENDU le désir du conseil de contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes retraitées qui utilisent grandement notre centre communautaire.

ATTENDU le besoin d'ajouter du matériel meublant et dans la cuisine de notre centre communautaire.

ATTENDU QUE l'organisme L'Amicale est très actif et contribue à l'amélioration de la santé et bien-être de nos aînés dans le centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

De mandater madame Anne-Claire Robert, directrice générale, de préparer et faire une demande de subvention au programme Nouveaux Horizons

D'autoriser madame Anne-Claire Robert, directrice générale, de signer tous les documents nécessaires pour réaliser la présente.

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8.0

URBANISME

7922-08-23 8.1

Avis de motion, dépôt et adoption du deuxième projet du règlement 1001-40-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les garages privés attenants

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, conseiller, donne avis de motion du projet de règlement 1001-40-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les garages privés attenants afin de modifier la définition de « garage privé attenant » pour amender les éléments considérés dans la hauteur d'un bâtiment accessoire.

ATTENDU le dépôt d'un premier projet de règlement concernant les garages privés attenants le 4 juillet 2023



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 3 août 2023 aux termes d'un avis public publié le 19 juillet 2023

ATTENDU l'avis de motion donné le 21 août 2023

ATTENDU QU'aucune modification n'a été apportée au premier projet

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

8.1.1 D'adopter le deuxième projet de règlement 1001-40-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les garages privés attenants

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7923-08-23 8.2

Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement 1001-41-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 sur les quais à usage public

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, conseiller, donne avis de motion du premier projet de règlement 1001-41-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 pour autoriser les quais à usage public.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

8.2.1 De déposer et d'adopter le premier projet de règlement 1001-41-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 sur les quais à usage public

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7924-08-23 8.3

Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement 1001-42-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les conteneurs maritimes

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, conseiller, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 1001 sera soumis pour adoption afin de régir l'usage des conteneurs maritimes sur le territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

8.3.1 De déposer et d'adopter le premier projet de règlement 1001-42-2023 modifiant le règlement de zonage 1001 concernant les conteneurs maritimes

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



No de résolution
ou annotation

7925-08-23 8.4

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement 1003-03-2023 modifiant le règlement régissant la construction 1003 – erreurs de numérotation

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, conseiller, donne avis de motion du premier projet de règlement 1003-03-2023 modifiant le règlement régissant la construction 1003 afin de corriger des erreurs de numérotation

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

8.4.1

De déposer et d'adopter le premier projet de règlement numéro 1003-03-2023 modifiant le règlement régissant la construction 1003

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7926-08-23 8.5

Avis de motion, dépôt et adoption du premier projet de règlement 1004-12-2023 modifiant le règlement sur les permis et certificats 1004 afin d'abroger les articles 24 & 25

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, conseiller, donne avis de motion du premier projet de règlement 1004-12-2023 modifiant le règlement sur les permis et certificats 1004 afin d'abroger les articles 24 & 25 relativement à l'approbation d'un plan cadastral

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

8.5.1

De déposer et d'adopter le premier projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats 1004-12-2023

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7927-08-23 8.6

Adoption du premier projet de règlement 1008-02-2023 sur les PPCMOI

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé le 12 juin 2023

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 13 juillet 2023 aux termes d'un avis public publié le 27 juin 2023

ATTENDU QUE le projet de règlement déposé le 12 juin 2023 n'a pas été modifié.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

D'adopter le premier projet de règlement 1008-02-2023 sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI)

POUR :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.0

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

Sans objet

10.0

ENVIRONNEMENT

7928-08-23

10.1

Dépôt du projet de règlement 462-2023 abrogeant le règlement 462-2019 (et ses amendements) sur le comité consultatif d'environnement précisant les rôles et mandats des membres du CCE, les personnes ressources assignées d'office ainsi que la fréquence des réunions

CAROLINE DESROSIERS, conseillère, dépose le projet de règlement 462-2023 abrogeant le règlement 462-2019 (et ses amendements) sur le comité consultatif d'environnement dans lequel seront modifiés les rôles et mandats des membres du comité, les personnes ressources assignées d'office ainsi que la fréquence des réunions

7929-08-23

10.2

Appel d'offres pour les barrages

ATTENDU QUE la Municipalité a l'obligation de faire une étude de sécurité de certains de ses barrages

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

ATTENDU les délais demandés par le ministère de l'Environnement et les changements climatiques

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

Que la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs procède par appel d'offres sur invitation pour les barrages du Lac-Johanne, du Lac-Colette et du Lac-Suzanne auprès de trois entreprises, à savoir :

Englobe
Parallèle 54
WSP

Que l'appel d'offres soit conditionnel à l'approbation des règlements d'emprunt par le MAMH.

Que la directrice générale soit nommée comme responsable de l'appel d'offres

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.0

DIVERS



No de résolution
ou annotation 11.1
7930-08-23

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

Mandat confié pour des services juridiques, traitement des plaintes

ATTENDU QUE la Municipalité est informée du dépôt d'une plainte formelle en vertu de la Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail, par une personne à l'emploi de la Municipalité (ci-après « la Plainte »);

ATTENDU les obligations qui incombent à la Municipalité, en tant qu'employeur, dans une telle situation;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin d'un support et de conseils de professionnels du droit du travail pour assurer le traitement de ladite plainte;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, CONSEILLER

De mandater la firme PFD Avocats pour fournir le support juridique et les conseils quant à toutes les étapes du traitement de la plainte, incluant le déroulement de l'enquête et ses conclusions, de même qu'en regard de toute mesure à prendre durant le traitement de la plainte et suivant le rapport d'enquête qui sera produit;

D'autoriser le paiement des honoraires de cette firme suivant les factures présentées, y compris les honoraires antérieurs à la présente pour les services professionnels rendus depuis le 29 mai 2023 en lien avec la plainte, sans dépasser les limites prévues par la législation applicable pour les contrats de gré à gré.

POUR :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;
Monsieur Louis Dupuis, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7931-08-23 11.2

Avis de motion du projet de règlement sur le PIIA – projet de lotissement

JEAN SÉBASTIEN VAILLANCOURT, conseiller, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance, un projet de règlement PIIA sur le règlement de lotissement sera soumis pour adoption

12.0

CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée au conseil

13.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉBUT

20 H 15

FIN

20 H 45



No de résolution
ou annotation
14.0

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du 21 août 2023

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Catherine Hamé
Mairesse

Sylvain Michaudville
Directeur général adjoint agissant par
intérim

Je, Catherine Hamé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs